

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le **12 avril 2018** à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie dont un avis de convocation fut émis le 9 avril 2018 à tous les membres du conseil municipal par courriel.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame Denise Pinard, conseillère # 2
Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5

Est absent :

Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse, Johanne Delage. Madame Marie-France Gaudreau, secrétaire adjointe est présente en remplacement de Madame Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 05 par Madame la mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, secrétaire adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation

Tous les élus présents ont pris connaissance de l'avis de convocation qui a été notifié tel que requis par la loi, à tous les membres du conseil dans les délais requis.

Sur la proposition de Madame Denise Pinard, **appuyée** par Monsieur Jean-Pierre Comtois, il est **résolu** que l'avis de convocation soit adopté tel que présenté.

2018-04-131

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Période de questions

Aucune question provenant du public

4. Correspondance à répondre

Lettre - A : Avis de motion et présentation du projet de règlement pour la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité de La Patrie

Avis de motion est donné par Madame Nathalie Pilon, indiquant qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement concernant une Politique de gestion contractuelle de La Municipalité de La Patrie.

Une copie du projet a été remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du Code municipal.

Madame la mairesse présente le projet de règlement à l'assemblée pour discussion.

2018-04-132 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

5. Période des questions

La mairesse répond aux questions venant du public.

12. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, il est **résolu** unanimement de lever la séance à **19 h 10**.

2018-04-133 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Secrétaire adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse